

**AVIS**

Il est porté à la connaissance du public que le **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** a émis l'arrêté N° D/25/0002 en date du 30 janvier 2025 relatif à l'incident lié à une fuite de carburant au 103, rue de Luxembourg à Steinfort.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy Wagner  
Bourgmestre



Alex Folscheid  
Secrétaire communal

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché  
en bonne et due forme à partir du .....12 FEV. 2025

Steinfort, le .....12 FEV. 2025

Le bourgmestre



Le secrétaire communal